

# BILAN 2019-2020 DES PROFESSEURES REPRÉSENTANTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

## Vos représentants au Conseil d'Administration du Collège :

- Geneviève Hébert (Sciences politiques) : Professeure représentant le secteur PRÉUNIVERSITAIRE
- Patrice Plouffe (Département technique administrative) : Professeur représentant le secteur TECHNIQUE

## Conseil d'administration – Collège de Maisonneuve

Nous vous présentons un bilan des principaux points couverts lors des CA de 2019-2020

### Affaires financières

Ont été nommées au comité d'audit et des finances : Marie-Ève Vibert, Isabelle Marchessault et Sophie Laverdure.

**Le budget d'investissement** - Maintien des actifs du parc immobilier révisé a été adopté à l'unanimité. Ce budget est tributaire d'une allocation annuelle du ministère visant à maintenir les bâtiments en bon état et à satisfaire aux lois et règlements.

**Réhabilitation de l'aile B** : Un dépassement de coût anticipé de 2,8 millions \$ requiert un financement additionnel du ministère pour finaliser le projet. Compte tenu de l'impact qu'implique le retard des travaux, le conseil autorise la poursuite du projet dans l'attente d'une réponse favorable. Il accepte ainsi le risque de ne pas obtenir le financement supplémentaire et d'avoir recours si nécessaire à un emprunt pour combler l'écart.

**Le budget de fonctionnement** a été élaboré dans le contexte très particulier de la COVID-19 et des nombreuses incertitudes qui en découlent. Il a été adopté à l'unanimité tel que présenté.

### Affaires matérielles

**Rénovation de deux laboratoires de chimie.** Un appel d'offre public de mars 2019 a démontré un écart important entre le coût budgété du projet et l'offre du marché. En janvier 2020, de nouveaux plans et de nouvelles conditions ont permis d'octroyer le contrat à une entreprise.

### Phase II de la vitrine technologique

Un appel d'offres public a été préparé pour la construction de la Phase II de la Vitrine technologique. Le coût des travaux est évalué à environ 1 250 000 \$. Le contrat a été adjudgé pour 945 666 \$ à la firme Construction Iréné Paquet et fils Inc.

## **Affaires corporatives**

Le rapport institutionnel d'activité 2018-2019 et le plan d'action institutionnel 2019-2020 ont été présentés succinctement puis adoptés. Ces rapports et ces plans d'action comprennent ceux de la CE et des CCTT (Centres collégiaux de transfert des technologies).

Nous avons par ailleurs adopté les plans de travail 2019-2020 des trois CCTT.

Le plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) 2020-2030 a été adopté. Il contient toujours le projet de hall pré commercial intégré. Le CA a accepté la proposition d'octroyer le contrat à la Société de développement Angus et d'autoriser la Direction générale à préparer le dossier à soumettre au ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Le CA a aussi adopté une politique de gestion intégrée des risques (notamment les risques associés à la gestion contractuelle). Cette politique a pour objectif de définir un cadre en vue de la mise en place d'un processus structuré, formalisé et continu de gestion de risques applicables à l'ensemble des activités du Collège.

Conformément aux exigences de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, le CA a adopté le plan directeur en ressources informationnelles de 2018-2021.

Le CA accepté de ne pas construire un stationnement sous le terrain de soccer dans le cadre du projet d'agrandissement (du côté du stationnement niveau 1, adjacent au terrain). Il fut plutôt convenu d'explorer des possibilités d'entente avec le Centre de services scolaire de Montréal et la Régie des installations Olympiques pour les 2 prochaines années.

Le CA a aussi accepté le projet d'agrandissement de la cafétéria et d'octroyer le contrat de concession alimentaire à Chartwells pour une durée de 10 ans, et ce à compter de juin 2020. Ce contrat de concession implique une entente orientée autour des trois points suivants : respect des exigences du collège en matière d'offre alimentaire (prix accessibles, santé..); respect des attentes en matière environnementale et atteinte des cibles financières. Si l'un des points suivants ne peut être respecté, le collège peut se désister du contrat à tout moment.

Bien sûr, à partir du 12 mars, la COVID-19 s'est invité à l'ordre du jour. Les axes de discussions mis à contribution furent : Les travaux et chantiers; les cours à distance et autres défis et enjeux (par exemple l'entente Copibec fut renouvelé automatiquement pour un an, au lieu de faire une entente de 3 ans)

Le CA a accepté la proposition de poursuivre le travail amorcé visant à accueillir un maximum d'étudiants possible dans le cadre des activités d'apprentissages, dans le respect des directives de la santé publique et de modifier les paramètres de gestion et des déplacements advenant

des modifications des directives émises par la Direction de la santé publique concernant les obligations du collège. Dans ce contexte, le CA a accepté la proposition d'ouvrir la clinique d'hygiène dentaire à la session d'automne 2020 et d'y accueillir une clientèle restreinte uniquement.

### **Affaires pédagogiques**

Le CA a recommandé au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de décerner :

- Un diplôme d'études collégiales à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste des demandes d'émission de sanctions des études collégiales, pour un total de 1567 étudiants et étudiantes;
- Une attestation d'études collégiales dont le nom figure sur la liste des demandes d'émission de sanctions des études collégiales, pour un total de 246 étudiants et étudiantes.
- Un diplôme d'études collégiales à toutes les finissantes en soins infirmiers de la cohorte hiver 2020, dont les dossiers seront jugés conformes aux exigences du plan de reprise.

Le CA a recommandé, après l'avis favorable des groupes présents à la Commission des études, l'adoption des modifications aux programmes suivants :

- Nouvelle grille de cours modifiée du programme de Technique de la documentation;
- Nouvelle grille de cours modifiée du programme Techniques de procédés industriels;
- Nouvelle grille de cours du programme AEC Préventions et intervention en cybersécurité;

Le CA a adopté les demandes d'actualisation locale des programmes suivants :

- Programme AEC Conception et programmation de site web;
- Programme AEC en Techniques policières (nouvelle grille de cours);
- Nouveau cheminement du Double DEC en Sciences humaines et Sciences de la nature : Environnement et enjeux planétaires;
- Programme AEC en bureautique-adjoint(e) de direction (grille de cours modifiée)

Le CA a procédé à l'adoption du règlement sur le calendrier scolaire révisé et a adopté la proposition du calendrier scolaire 2020-21

Le CA a procédé à la nomination de Mmes Katia Tremblay et Amélie Hébert au comité d'éthique de la recherche.